

## Commission premier cycle de l'A.P.M.

par J. Bolon

### *Propositions de travail aux Régionales*

Nous avons inscrit dans la Charte de Caen que les programmes devraient être rédigés avec un autre style : ils devraient présenter, pour chaque fin de cycle, des objectifs en terme de "savoirs", de "savoir-faire", de méthodes de travail ou d'analyse.

En effet, nous avons l'intuition que de tels programmes permettraient de régler bien des faux problèmes concernant l'enseignement de premier cycle, en principe adressé à tout enfant, en pratique s'adressant à une population de privilégiés (40 % ?).

Par ailleurs, si l'on définit les programmes en terme de "noyau-minimum" et de "thèmes", nous respecterons l'unité de l'enseignement en France, quels que soient les déménagements imposés aux familles..., nous donnerons peut-être aux plus faibles l'occasion d'apprendre un peu plus que des recettes à savoir par coeur pour ne pas rater l'examen !

*Cependant*, si nous voulons que les principes de Caen aient quelque répercussion, il nous faut rédiger des propositions précises de "noyaux-minimum" et de "thèmes", d'objectifs rédigés en terme de "savoirs", "savoir-faire", "méthodes de travail".

Quel pourrait être le travail de l'A.P.M. afin d'y parvenir ? Deux voies parallèles seraient à explorer :

- définir le noyau minimum de l'A.P.M. à partir des noyaux de chacun de ses membres (par intersection ? par réunion ?) : ce serait l'occasion de réfléchir en quoi telle partie ou telle autre nous importe (en terme de "savoirs", "savoir-faire", etc...).
- essayer quelques thèmes sur des groupes de professeurs (qui devront se rappeler que leurs réactions en terrain neuf sont infiniment plus lentes que celles de leurs élèves...) : il suffit de faire appel à quelques collègues de la Régionale ou d'autres Régionales, (il y a bien une demi-douzaine de collègues dans chaque département qui sortent des sentiers battus !).

Ensuite, une Commission se réunira au niveau national, (17 Décembre 72) : le point sera fait et peut-être que thèmes et noyaux pourront être expérimentés dans quelques classes, de manière officielle ou officieuse.

Peut-être avez-vous d'autres propositions : hâtez-vous de les faire connaître en écrivant à Christiane ZEHREN ou à Jeanne BOLON.

Bon courage.

## **Commission A. P. M. - Technique**

### **16 avril 1972**

Le 16 Avril 1972 la Commission s'est réunie à Paris pour étudier les problèmes relatifs à l'enseignement des Mathématiques dans le technique, en particulier les problèmes en classe de 2ème AB, 2ème T, 1ère F, 1ère G, 1ère H.

Cette commission a réuni onze personnes représentant les régionales de Bordeaux, Belfort, Caen, Limoges, Montbéliard, Montpellier, Nice, Reims, Strasbourg, Toulouse. Elle disposait de plus de réponses ou compte-rendus de Régionales.

1) Discussion sur le futur tronc commun en classe de seconde.  
Tous les membres de la Commission sauf un ont été favorables.

2) Discussion sur le questionnaire relatif à l'enseignement des mathématiques en classe de 2ème AB, 2ème T, 1ère F, 1ère G, 1ère H, diffusé aux régionales au cours du premier trimestre.

(Les idées émises tiennent compte des réponses envoyées à Madame Terral).

**Questions 1 et 2.** Le tronc commun en classe de 2ème AB, 2ème T est-il valable ?

Quelles sont vos idées sur les groupes de niveaux en seconde ?

Le tronc commun en seconde est valable car il diffère l'orientation en fin d'année scolaire. Pour les groupes de niveaux, il y a deux tendances : les uns acceptent des groupes de niveaux non figés avec des séances de travaux dirigés, les autres préfèrent des séances de travaux dirigés exclusivement.

On peut citer l'expérience faite au Lycée Technique industriel de Montbéliard :

Pendant un semestre (partie algébrique) les élèves de 2ème T sont tous mélangés et durant le second semestre (partie géométrique) on fait des classes de niveaux. Tous les cours de Mathématiques de 2ème T ont lieu aux mêmes heures. Un élève peut passer d'un groupe dans un autre.

Pour l'avenir, tronc commun en 2ème avec même programme mais pas les mêmes méthodes d'enseignement.

On demande au niveau de la seconde des séances de travaux dirigés comme cela existe dans le premier cycle.

**Questions 3 et 4 :** Restrictions de programme en 2ème. Points essentiels de 2ème.

— On voudrait un programme beaucoup plus court. Compléments pour les meilleurs. Rattrapage pour les plus faibles.

La majorité voudrait alléger le programme de géométrie. Le vocabulaire de la géométrie dans l'espace devrait être enseigné et appris dans le premier cycle en Mathématique en liaison avec la technologie.

— Suppression de l'étude de fonctions :

$$f : x \mapsto f(x) = \frac{a}{x} ; f : x \mapsto f(x) = ax^2 + bx + c$$

— Points essentiels du programme de 2ème

1) Inventaire des notions acquises dans le premier cycle et exercices de fixation de ces notions. (Calcul numérique — algébrique — trigonométrie)

2) Langage

Ensembles

Relations (Equivalence — Ordre)

Logique

3) Structures

Groupe — Corps — Espace vectoriel — Espace affine.

Morphismes.

Faire beaucoup d'exercices sur les fonctions affines par intervalles afin de mettre l'accent sur la notion de valeur absolue.

La géométrie descriptive doit figurer au programme de 2ème ainsi que l'utilisation de la règle à calcul mais désaccord quant à celui qui doit l'enseigner.

Une discussion assez animée s'est déroulée afin de savoir s'il faut aligner le programme de mathématiques sur les programmes des autres matières (Mathématique — Physique — Disciplines techniques) ou le contraire.

Tous les membres de la Commission ont été d'accord pour qu'il y ait deux concertations entre les différentes matières : dans l'état actuel concertation au niveau d'une classe entre les professeurs enseignant mathématique, physique, disciplines techniques. Pour l'avenir, concertation au niveau national pour l'organisation des programmes.

*Question 5.* Observations — Critiques — Suggestions sur les projets de programmes de 1ère F — 1ère G.

1ère F : Horaire insuffisant.

Liberté de présentation du produit scalaire.

1ère G : Concertation avec les professeurs de sciences économiques. Qui doit enseigner les mathématiques appliquées ? Les avis sont partagés.

- Question 6.** Suggestions pour les futurs programmes de Terminale F et G. Augmentation de l'horaire en Terminale F. Introduction des statistiques et probabilités en Terminale F8.
- Question 7.** Observations — Critiques — Suggestions sur les programmes de 1ère H, Terminale H. Augmentation de l'horaire — Développer l'algèbre de Boole.
- Question 8.** Points essentiels que devrait avoir assimilés un élève dans sa scolarité de 2ème, 1ère, Terminale F, G ou H afin de pouvoir suivre en IUT ou TS. Calcul algébrique — Fonctions — Espace vectoriel.

*Remarques générales*

— La régionale de Montpellier propose un cycle en quatre ans au lieu de trois ans dans les lycées techniques. Elle déplore l'horaire de 1ère B qui est de quatre heures alors qu'en 2ème et Terminale B il y a cinq heures.

— Il existe une Commission d'harmonisation des associations des professeurs de Français, Biologie et Géologie, Langues vivantes, Mathématique, Physique, Philosophie, Sciences économiques, Langues néo-latines, Histoire et Géographie.

Cette Commission travaille en particulier sur l'organisation des programmes dans le second cycle classique — moderne.

Cette Commission n'existe pas dans le technique.

Peut-on essayer d'en créer une ?

Existe-t-il une association des professeurs de construction mécanique ? Prendre contact avec cette association et signaler son existence à Madame TERRAL - Bellerive - 47 - CASSENEUIL.

On demande des passerelles du Collège d'enseignement technique au Lycée Technique.

Maintien et développement des sections F.A ; G.A ; 2ème T.S.

## **Commission de l'A.P.M.E.P. sur l'Enseignement Élémentaire**

Compte-rendu de la journée d'étude du dimanche 11 juin 1972

Buts de la journée :

- Problèmes posés par les stages de la Formation Continue des Instituteurs dans les Ecoles Normales.
- Etude d'un lexique proposé à l'intention des Instituteurs.
- Le C.A.P. nouvelle formule — Etude critique des sujets de l'examen en mathématique.

Participants : Quarante personnes

- Le Président de l'A.P.M.E.P., plusieurs membres du Bureau National et du Comité.
- Des professeurs d'Université, d'Ecole Normale, de lycée et des représentants des I.R.E.M.
- Des instituteurs.
- L'Inspecteur Général Duma.
- Des I.D.E.N.

### **Formation continue des instituteurs**

A partir de la rentrée prochaine, un nouveau régime sera mis en place : les stages, qui étaient jusqu'à présent volontaires, deviennent obligatoires. Bien que les textes définitifs d'organisation ne soient pas encore publiés, on sait que la durée des stages sera comprise dans le temps de service des instituteurs (36 semaines sur toute la carrière).

On semble s'orienter vers des stages de six semaines qui se succéderaient toute l'année dans les Ecoles Normales.

Chaque stage devra être précédé d'une évaluation des besoins des stagiaires à partir de rassemblement de groupes au contact de classes où l'on a fait quelque chose. Il faut alors considérer le stage comme un temps fort dans la vie professionnelle de l'instituteur qui est à ce moment dégagé des responsabilités de la classe. Quelle part sera réservée à la théorie ? à la pratique ? L'unanimité est faite sur cette idée qu'il sera surtout un stage de sensibilisation, chacun considérant comme essentiel que le maître prenne conscience de ses besoins réels. Beaucoup de participants estiment que l'on ne pourra faire du travail efficace que

si l'on part, le plus souvent possible, d'une séquence faite dans une classe, afin, selon la formule de l'un deux, de "sensibiliser, émouvoir, inquiéter, scandaliser, passionner", alors qu'un autre ajoute "mais il faudra être patient, modeste, prudent".

Les professeurs d'Écoles Normales présents tiennent à mettre à l'étude quelques thèmes, dont ils étudieront ensemble la mise en oeuvre pédagogique, chercheront ceux qui sont les plus propres à faire sentir à l'instituteur le besoin de changement, à éveiller "la foi", à montrer comment, dans une progression, élèves et mathématiques peuvent retrouver leur compte, à éviter ce danger qui serait de remplacer un dogmatisme par un autre.

Une journée d'étude formateurs d'I.R.E.M. — Professeurs d'Écoles Normales, sera organisée au moment de la rentrée (17 septembre).

De l'avis de tous, ces stages n'apparaîtront que comme un pis-aller s'ils ne sont pas prolongés après le retour dans les classes par des séances de concertation, des travaux d'équipes sous la direction d'animateurs — professeurs d'Écoles Normales ou professeurs formés dans les I.R.E.M. —. Une formation continue ne saurait se contenter de stages de six semaines renouvelés tous les six ans ; il faudrait libérer l'instituteur afin de lui permettre d'avoir des contacts avec ses collègues, de visiter leurs classes, d'étudier ensemble des problèmes communs. Il faut bien constater que l'organisation actuelle des classes permet difficilement ces échanges :

— Le nombre de maîtres devrait être supérieur au nombre de classes. Est-il en effet fondamental qu'une même classe fonctionne tout le temps avec le même maître ?

— Il est difficile pour un animateur d'entrer dans une classe sans autorisation des différentes administrations. Les participants souhaitent que les classes soient ouvertes largement.

— Afin que le maître soit disponible pour des concertations profitables, il faudrait également améliorer les conditions de travail pendant le temps de présence en classe : locaux, effectifs, matériel ...

Il faut noter dès à présent l'insuffisance en nombre du personnel des Écoles Normales dans lesquelles la nouvelle formule des stages va apporter un travail supplémentaire considérable. Plusieurs participants font remarquer aussi que beaucoup de professeurs d'Écoles Normales sont des débutants (jusqu'à 50% dans une académie) et qu'eux-mêmes mettent en doute leurs possibilités de recycler les autres. On sent de plus en plus la nécessité d'une équipe départementale cohérente : I.D.E.N., professeurs d'E.N., Conseillers Pédagogiques, Maîtres d'application.

Le problème du recyclage obligatoire (six jours par an) et de la qualification en mathématique des I.D.E.N. est alors longuement évoqué.

Diverses formules pour ces stages :

- 2 séries de 3 jours,
- 3 séries de 2 jours,
- 1 journée par mois pendant six mois.

— Séminaires, travaux d'équipes, visites commentées de classes, conférences ...

Alors que l'entente au niveau des formateurs semble plus que jamais indispensable, un professeur d'Ecole Normale fait remarquer qu'il n'a jamais été convoqué pour collaborer ou participer aux journées d'information mathématique donnée aux I.D.E.N. et P.E.N. Plusieurs participants manifestent une certaine déception : en général manque d'efficacité de ces stages, participation très aléatoire des I.D.E.N. qui délèguent souvent à leur place un conseiller pédagogique.

Est-ce que ce manque de conviction des I.D.E.N. ne serait pas une cause supplémentaire de la coupure entre l'Ecole Elémentaire et le premier cycle de l'Enseignement Secondaire, coupure qui apparaît toujours aussi profonde ?

Quels moyens pourrait-on mettre en oeuvre pour favoriser la liaison Instituteurs — Professeurs de Sixième ?

Cette question sera mise à l'étude dans les Régionales au cours de l'année scolaire 72-73.

## Lexique

La décision de rédiger un lexique à l'intention des instituteurs avait été prise au cours des Journées de Dijon, le but étant de préciser le sens de certains mots pour qu'au niveau de l'Ecole Elémentaire, un accord se fasse sur les concepts et leur formulation.

Une discussion s'engage sur l'opportunité d'un tel travail :

- Qu'est-ce qu'un lexique ? Est-ce un cours ? un aide-mémoire ?
- Ce lexique ne risque-t-il pas de ramener l'enseignement mathématique au dogmatisme ?

Le travail important et très intéressant de l'I.R.E.M. de Lyon présenté à la Commission après examen dans différentes Régionales, semble ne pas être totalement en accord avec les buts poursuivis. Le travail doit être cependant continué ; il s'agit là d'une initiative extrêmement heureuse.

Les participants souhaitent que le projet soit remanié dans la direction suivante :

1) sur le contenu

- une préface définira exactement les intentions,
- le lexique sera utile à tous les maîtres d'école élémentaire et autres niveaux,
- il ne contiendra au départ que vingt-cinq à trente mots essentiels ; des exemples de situations à mathématiser seront proposés pour éclairer les définitions.
- le contenu ne sera pas exhaustif et le travail sera continué d'année en année,
- à propos d'un mot on pourra aussi signaler éventuellement comment on peut très bien s'en passer au moins à un certain stade.

2) sur la présentation : Deux formules retiennent l'attention :

- un lexique où les mots seront rangés par ordre alphabétique,
- des fiches intégrées aux bulletins comme celles du dictionnaire.

3) sur la méthode de travail :

- les Régionales proposeront à Duvert une liste de mots,
- Duvert sera chargé ensuite de répartir le travail entre les Régionales pour l'étude des mots et leur présentation dans le lexique.

### C. A. P.

Il s'agit de sujets proposés aux Instituteurs Remplaçants qui ne reçoivent aucune formation à l'Ecole Normale et qui travaillent le jeudi sous la direction des I.D.E.N. (huit journées par an).

Un professeur d'Ecole Normale tient à signaler que c'est la première fois qu'il a connaissance des sujets et souligne le manque de contact, une fois de plus, entre les professeurs d'E.N. et les I.D.E.N. ainsi que le défaut de liaison entre les deux formations initiales.

Les participants souhaitent que les professeurs d'Ecole Normale participent au moins à l'élaboration des sujets et à la correction des épreuves.

Cet examen, qui vient de subir un remaniement assez profond, invite notamment à faire composer les candidats à partir de documents, tout en les laissant libres de choisir un sujet entre plusieurs disciplines : Mathématiques, Français, Activités d'éveil.

Après lecture des sujets de mathématiques proposés au cours de la session de Février 1972 dans une quarantaine de départements, les présents manifestent une certaine satisfaction en constatant qu'un effort réel a été fait pour trouver des sujets en conformité avec le



programme 70. Certains sont formulés pourtant d'une manière un peu vague, d'autres semblent un peu prétentieux, quelques-uns ont encore une orientation dans la ligne des anciens programmes.

Une constatation intéressante : en fait, c'est plus un devoir de mathématique que de pédagogie, que les candidats ont à rédiger.

La nouvelle formule de l'examen qui demande l'exploitation de documents semble néanmoins poser un problème : la lecture de documents souvent assez importants, la réflexion sur leur contenu, prennent un temps très long. D'autre part, le choix est quelquefois délicat entre les différentes séquences proposées. Ainsi les trois heures attribuées à la composition deviennent bien courtes.

Des questions sont posées sur le recrutement des Instituteurs Remplaçants. Dans l'ensemble : beaucoup de candidats pour peu de postes. Les critères de choix sont très variables suivant les Académies. Quelquefois, devant l'abondance des candidatures, des tests sont proposés, mais la formule la plus utilisée revient à un entretien entre un I.D.E.N. ou une commission, et le candidat. L'organisation de cet entretien est également très diversifiée.

Le vœu des participants est que, dans un avenir très proche, il n'y ait plus qu'une formation initiale commune à tous les élèves-maîtres et instituteurs remplaçants.

## **Réunion de la commission Enseignement Élémentaire - 11 juin 1972**

### **Motion sur la rénovation de l'enseignement des Mathématiques**

Faute de la mise en application du plan Beulaygue qui visait à une première aide aux maîtres du premier degré en faveur de la rénovation de l'enseignement mathématique et que nous considérons toujours comme un minimum, des stages dans les Ecoles Normales ont été prévus par l'Education Nationale.

La commission sur l'Enseignement Élémentaire de l'A.P.M.E.P., réunie le 11 juin 1972, considère que ces stages ne peuvent avoir une efficacité réelle si la sensibilisation qu'ils provoquent n'est pas suivie de contacts fréquents des maîtres dans leur classe ou dans leur école avec des animateurs.

Des moyens (en hommes et en crédits) doivent être mis à la disposition des E.N. et des I.R.E.M. pour organiser ces équipes qui donneront effectivement vie à la rénovation.

A plus longue échéance, la Commission demande qu'une étude soit faite dans la perspective d'une autre organisation des écoles, collèges et lycées, et qu'en particulier dans chaque école l'équipe des maîtres compte plus de membres que l'école ne compte de sections.

## Compte rendu de la journée du 11 juin 1972 sur les programmes de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>

L'objet de la Réunion était de voir quels allègements il conviendrait d'apporter aux programmes de quatrième et troisième, de telle sorte qu'ils soient faisables par les élèves de section II comme ceux de section I.

Les allègements ne préjugent pas d'une réflexion sur les nouveaux programmes auxquels il faudrait travailler en 72-73 au sein de l'A.P.M. (cf. calendrier de travail de l'année 72-73).

Nous avons abouti à plusieurs propositions :

- Lettre au Directeur Délégué aux Enseignements Élémentaire et Secondaire, à l'Inspection Générale et à la Commission Ministérielle.
- Mise en place d'un travail des Régionales sur de nouveaux programmes de quatrième et troisième.
- Demander d'insérer dans les Annales VUIBERT les sujets "Mathématiques expérimentales" (distincts des sujets "Mathématiques modernes" déjà donnés en Juin 71 et en Juin 72).
- Demande à la Commission du Dictionnaire d'étudier le mot "parallélogramme".

*Réponse de l'A.P.M.E.P. à la circulaire n° 72.220 du 30 mai 1972.*

### I. Remarques sur la circulaire

- Le passage b semble à la fois peu clair et impératif ; en effet, comment faire découvrir la notion de groupe sans donner des exemples de non-groupe et sans mettre en évidence les propriétés qui caractérisent la structure du groupe ?
- Cette circulaire laisse entendre que les aménagements sont provisoires : valables pour la seule année 72-73.

Pour que les programmes de quatrième et troisième soient assimilables par tous les élèves (sections I et II), l'A.P.M. souhaite que les allègements qu'elle propose soient effectifs jusqu'à ce que soient présentés de nouveaux programmes conçus sur de nouvelles options.

### II. Propositions

1°) Les allègements proposés ci-dessous ont été établis en tenant compte des considérations suivantes :

- Il faut disposer de suffisamment de temps pour traiter une notion mathématique.
- Il convient d'insister surtout sur :

les ensembles de nombres

la linéarité (exemples de combinaison linéaire, proportionnalité)

la structure de groupe.

- Certains thèmes figurent au programme sous des termes mathématiques alors qu'on vise quelquefois une utilisation pratique immédiate (angles).

## 2°) Programme de quatrième

### II. Décimaux

- § a : intégrer le § a dans la rédaction des § b et c (la motivation de l'introduction des intervalles n'étant donnée qu'en b et c)
- § d : utiliser le fait que  $(\mathbb{R}^*, x)$  est un groupe, ce qui simplifie l'énoncé de certaines règles de calcul.

### III. Géométrie de la droite

Remarque préliminaire : on ne peut espérer obtenir que tous les élèves de quatrième (sections I et II) parviennent à comprendre dans sa totalité la théorie mathématique de la géométrie proposée par le programme.

- § 1 et 2 seront remplacés par :

“observation d'ensembles en bijection avec  $\mathbb{R}$ . graduations, changement de graduation.

Abscisse, barycentre, distance définie par une graduation (transport par bijection des propriétés de  $\mathbb{R}$ )”

Les distinctions entre les différentes droites : euclidienne, axe ... ne paraissent pas indispensables.

### IV. Géométrie plane

- § 1 : Axiomes d'incidence, tels qu'ils sont proposés par les commentaires : il n'y a pas d'intérêt à les mettre en évidence dans l'espace physique si on n'exhibe pas d'autres exemples qui relèvent de ces axiomes (en particulier exemples finis).

L'énoncé de Thalès tel qu'il est proposé par les commentaires peut être remplacé par un énoncé plus opératoire : “si une projection parallèle transforme le repère d'une graduation de la droite  $D$  en le repère d'une graduation de la droite  $D'$  tout point de  $D$  a même abscisse que son image dans  $D'$  par la projection”.

- § 2 : Supprimer le titre “triangle” ; le remplacer par “Conséquences de l'énoncé de Thalès : projections de milieux, de barycentres, symétries centrales”.

Supprimer le reste du paragraphe.

- § 3 : Conserver : “équipollence de bi-points” (on pourra admettre la transitivité). Supprimer le reste de l'équipollence.

30) *Programme de troisième*

*Géométrie vectorielle plane.* Reprendre le § IV 3 du programme de quatrième

II § 1) Supprimer "rapport de projection ... symétrie de ce rapport"

§ 2) Supprimer "deux points distincts M, N ...  $d(M, Q) + d(Q, N)$ "

III § 3 Remplacer ce paragraphe par :

Exemples d'isométries du plan euclidien (translations, symétries centrales, symétries orthogonales)".

L'étude systématique du groupe des isométries ne paraît pas indispensable.

III § 4 et 5. Les remplacer par :

"Utilisation pratique de la notion d'angle : rapporteur, tables trigonométriques, cosinus, sinus, tangente".

En temps opportun on pourra introduire les notions de bissectrice, triangle isocèle, losange, rectangle, carré.

Nous proposons que ces allègements, s'ils ne sont pas obtenus, servent de base à l'action quotidienne des professeurs de mathématiques et à la rédaction de textes d'examen.

## Commission Ecoles Normales

La Commission E.N., réunie à Caen le 13 mai, s'est intéressée au stage de "recyclage" des Instituteurs. La Commission primaire du 11 juin avait à son ordre du jour : la formation continuée des Instituteurs.

Il ressort de ces discussions que le stage à l'E.N. — compte tenu du temps dont nous disposons — devrait s'orienter vers une sensibilisation des maîtres à la mathématique plutôt que vers un exposé plus ou moins théorique des idées sous-jacentes au programme du 2 janvier 1970.

Des essais tentés à différents endroits montrent que cette sensibilisation peut se faire à partir de thèmes non classiques mettant en évidence la démarche du mathématicien, dégageant des idées fondamentales et préparant une formalisation ultérieure.

Notre problème est alors de réunir de tels thèmes et de les mettre en commun. Voici quelques suggestions :

— Etude de "La place de l'Etoile". (voir N.Picard, *Mathématique et jeux d'enfants*, Casterman - poche).

— Des points étant régulièrement disposés dans un plan, le décompte des points intérieurs à un domaine permet-il d'en connaître l'aire ? (cf. une émission de G.Th. Guilbaud, *RTS Promotion 69-70*).

- Les 7 ponts de Nuremberg.
- Que faire avec des nombres ?
- Carrés magiques (cf. la brochure A.P.M. : Mathématique à l'École Élémentaire, et le groupe animé par Guinet aux Journées de Caen).

On devrait tirer des idées de la lecture de :

- Wheeler, Mathématique dans l'Enseignement Élémentaire, OCDL.
- Séminaires Galion I et II, OCDL.
- Cahiers Mathématiques, I, II, III, Gauthier-Villars.
- Documents RTS.
- etc ...

Je vous propose de réfléchir à de tels thèmes, d'en collecter, d'en inventer, et si possible de constituer pour chacun d'eux un document (suggestion d'étude, notions mathématiques abordées, etc ...).

Ce travail sera mis en commun le **Dimanche 17 septembre à Paris** (le lieu vous sera précisé ultérieurement) afin que cette synthèse soit effectuée avant les stages 72-73.

Si vous avez déjà des idées vous pouvez me faire parvenir les documents correspondants avant le 1er septembre, ce qui me permettrait d'en faire un tirage limité pour le 17 septembre. Les thèmes collectés le 17 pourront faire l'objet d'un Bulletin E.N. N° 2.

Bon courage et bonnes vacances.

Jacques LECOQ.

P.S. : Je vous rappelle que (en vue de la constitution d'un lexique) chaque Régionale est invitée à signaler d'urgence à DUVERT, 10 avenue du Point du Jour — 69005 Lyon

- a) les mots d'ordre mathématique rencontrés dans les manuels en usage dans les classes et dont il paraît utile de définir ou de préciser le sens.
- b) parmi eux, les mots qui font le plus problème et qui devraient faire l'objet d'une "mise en lexique" par priorité.

Le Comité national de l'A.P.M.E.P., réuni le 10 juin 1972, s'émeut du non-renouvellement, entre l'I.N.R.D.P. et les C.R.A.P., de la convention régissant les Cahiers Pédagogiques.

Il tient à rappeler la contribution remarquable apportée depuis des années par cette publication au renouveau pédagogique français, en quelque domaine que ce soit.

Le Comité rappelle que la recherche pédagogique doit pouvoir s'exprimer sans contrainte, quitte à remettre en cause les structures, sans l'aval d'une doctrine officielle.